

Thème 3 – Dynamiques géographiques des grandes aires continentales)

Question 1 – L'Amérique, puissance du Nord, affirmation du Sud

Cours 1

Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale (étude de cas)

Introduction

Le bassin caraïbe est composé de 34 États et territoires sous tutelle et s'étend sur un vaste espace maritime de 4,3 millions de km², s'étirant sur plus de 4 000 kilomètres. Il s'organise autour de deux espaces maritimes, la mer des Caraïbes et le Golfe du Mexique, qui mettent en relation les archipels des Grandes Antilles et des Petites Antilles avec leurs littoraux d'Amérique latine et d'Amérique du Nord. C'est un espace fracturé sur le plan politique, culturel et économique. Il met en contact les espaces continentaux nord-américain et sud-américain, ce qui en fait une interface américaine. Mais c'est également une interface mondiale avec l'Europe et l'Asie. Comme le bassin méditerranéen, le bassin caraïbe est donc à la fois une zone de contact et une zone de fracture. Mais c'est également un lieu de polarisation des échanges et des activités, dans le cadre de la mondialisation, ainsi qu'un espace soumis à des tensions et à des influences concurrentes, alors même qu'il est à la recherche d'une intégration économique viable.

I Un espace très fragmenté aux limites floues

1. Des limites géographiques difficiles à définir et une identité fragmentée

- L'expression même de "bassin caraïbe" est récente : les géographes britanniques l'appellent *Caribbean Sea* à partir du XVIII^e siècle et les français continuent parfois de parler de Mer des Antilles, d'Antilles ou tout simplement d'Amérique centrale. L'examen d'une carte régionale montre que le bassin caraïbe ne correspond pas à un cadre physique précis, mais plutôt à un espace de relations. Le centre géographique du bassin serait constitué par les Grandes Antilles, constituées par trois îles principales : Cuba, Hispaniola (partagée entre deux États, Haïti et la République dominicaine) et la Jamaïque. La périphérie est formée par les littoraux des États d'Amérique du Sud (Colombie, Venezuela, Guyana et d'Amérique centrale - régions bordières du Mexique, etc.
- Sur le plan historique, cet espace est marqué par une longue et ancienne influence européenne. Le bassin est en effet le berceau de la découverte des Amériques aux XV^e- XVI^e siècles. L'influence européenne est encore prégnante dans la région, qu'elle soit culturelle (les langues) ou politique (les territoires sous tutelle). Le système économique de la plantation, qui a entraîné le recours à l'esclavage de peuples venus d'Afrique, a entraîné un métissage important, mais également une ségrégation : on parle aujourd'hui encore "d'îles noires" et "d'îles blanches". Le terme de "Caraïbe" reconnaît l'héritage amérindien, tandis que "l'espace créole" désigne des cultures et parlers régionaux issus du français, mais également de l'anglais, du portugais, de l'espagnol, du néerlandais, etc. Au total, le bassin caraïbe est une mosaïque culturelle qui peut s'exprimer à travers des formes de religiosité particulières comme la santeria et le vaudou.

- Le système de la plantation a entraîné un émiettement des espaces du bassin, dont le seul point commun était d'être reliés à l'Europe sans qu'ils ne mettent en place des échanges au sein de la zone. Mais depuis 150 ans environ, cet espace est situé dans la zone d'influence assumée des Etats-Unis, qui y exercent une pression politique et militaire constante. Certains espaces états-uniens - le Texas, la Floride - sont d'ailleurs directement intégrés au bassin caraïbe. La notion de "Méditerranée américaine" apparaît à la fin du XIX^e siècle dans les ouvrages de géographie.

2. La fragmentation politique

- Certains États sont souverains, comme les grands États d'Amérique latine ou centrale et les Antilles décolonisées. Toutefois, cela n'empêche pas une certaine fragmentation. Ainsi, l'une des îles des Grandes Antilles est partagée en deux États, Haïti et la République dominicaine, tandis que les Bahamas forment un État souverain alors qu'il s'agit d'un archipel étiré et discontinu. Cuba est également un État souverain, mais son régime politique et l'embargo imposé par les Etats-Unis gênent son intégration dans la région. La tendance au fractionnement est renforcée par les revendications sécessionnistes et autonomistes dans certaines régions, en particulier lorsqu'une île secondaire est rattachée à une île principale qui la domine - Antigua-et-Barbuda par exemple, ou Maurice-Rodrigue.
- Les territoires non-souverains sont hérités d'une colonisation ancienne et inachevée. La Martinique, la Guadeloupe et la Guyane française sont rattachées à la France, malgré une certaine autonomie. D'autres îles sont des territoires ultramarins de l'Union européenne : Montserrat, les Îles Vierges, Anguilla, les Îles Turques, les Îles Caïmans les Bermudes appartiennent au Royaume-Uni. Certaines îles des Antilles néerlandaises sont devenues indépendantes, comme Curaçao en 2010, mais d'autres demeurent des communes rattachées aux Pays-Bas - Bonaire, Saba, Saint Eustache.
- Cette fragmentation entraîne des problèmes qui font obstacle à l'intégration de ces États dans la région. Ainsi, leur petite taille et leur émiettement les rend vulnérables aux influences extérieures. Leur isolement géographique et leur insularité renforcent les tendances aux revendications autonomistes et rendent leur désenclavement problématique. Les litiges sont nombreux et portent essentiellement sur l'exploitation des ressources maritimes. L'opposition politique enfin entre les Etats-Unis d'une part, Cuba et le Venezuela d'autre part, représentent un autre obstacle à l'intégration de la zone.

3. La fragmentation économique

- Le bassin caraïbe est traversé par la ligne de clivage Nord-Sud et l'on trouve dans la région les situations économiques les plus diverses. Les États ou espaces considérés comme développés sont eux-mêmes très divers. Les États-Unis sont le géant économique régional, la seule puissance mondiale de la région. Les autres espaces dont le PIB par habitant est élevé, comparativement à la moyenne du bassin, sont les territoires caribéens dépendants des aides européennes et nationales de la France, du Royaume-Uni ou des Pays-Bas. D'autres États bénéficient également d'une économie de transferts, comme Puerto Rico, Barbados et le Costa Rica. On peut également considérer comme riches certains paradis fiscaux, comme les Îles Caïmans ou les micro-États qui bénéficient des activités financières ou touristiques des pays riches.
- Le Sud regroupe lui aussi une grande diversité d'États. Certains sont des États continentaux en voie de développement, comme Panama ou le Mexique. C'est également le cas des îles des Grandes Antilles. Les États de l'isthme - Honduras, Belize, etc. - sont dans une situation intermédiaire, mais connaissent des retards de développement

importants. Cuba est un cas particulier, puisque l'île se caractérise par un PIB par habitant faible, mais son IDH est proche de celui du Mexique. Enfin, un seul État de la région est classé parmi les PMA, Haïti, dont l'IDH et le PIB est proche des pays les plus pauvres d'Afrique subsaharienne.

- Cette fragmentation économique se retrouve à l'échelle de chaque État de la région, qu'il soit continental ou insulaire. Le bassin caraïbe se caractérise en effet par une forte ségrégation socio-spatiale et socio-économique. Elle oppose les espaces développés et intégrés à la mondialisation - les littoraux urbanisés le plus souvent - à ceux qui restent en marge et enclavés - les espaces intérieurs non valorisés. Mais l'on retrouve également une forte ségrégation dans les villes, comme c'est le cas dans l'ensemble des États du Sud, mais aussi des pays développés. Cette ségrégation est valable pour les États développés de la zone : si l'on prend l'exemple des États-Unis, la Louisiane apparaît comme une poche de pauvreté relative entre la Floride et le Texas.

II Une interface mondiale et américaine

1. Un trafic maritime intense et des flux importants

- Le bassin caraïbe est ouvert sur un point de passage majeur de l'économie mondiale, le canal de Panama, par lequel transite 5% du trafic maritime international. Les ports jouent donc un rôle clé dans l'ouverture de la région à la mondialisation. Colon, au débouché du canal de Panama, est dans la situation la plus favorable, puisqu'il assure la liaison avec les ports d'exportations d'hydrocarbures du Mexique et des États-Unis. Il est actuellement en travaux, ce qui lui permettra d'accueillir des navires de plus gros tonnage. Kingston, en Jamaïque, est également en position de carrefour, de même que San Juan, à Porto Rico. Miami est moins impliquée dans le trafic mondial, de même que les ports des Petites Antilles : bien que ces derniers soient équipés pour accueillir des porte-conteneurs, ils sont principalement dédiés au chargement des matières premières agricoles et de quelques ressources minérales.
- Les flux qui traversent le bassin sont donc très divers : pétroles, produits agricoles, minerais, produits industriels à faible valeur ajoutée, etc. Ils se traduisent par un déséquilibre, puisque la plupart des îles exportent des produits bruts et doivent importer les produits finis américains ou européens pour alimenter leur circuit commercial. Certaines régions bénéficient de flux touristiques importants - les stations balnéaires de Cancun, de Floride et de République dominicaine, mais aussi l'espace insulaire du bassin qui est le premier espace de croisière mondiale et accueille environ 20 millions de touristes chaque année -, ainsi que de flux de capitaux divers - aides financières, IDE, mouvements de capitaux dans les paradis fiscaux. Les flux illicites, la drogue en particulier, font également partie de l'économie régionale et concernent principalement deux États continentaux, la Colombie et le Venezuela.
- Les flux migratoires sont le reflet de la dépendance du bassin caraïbe, puisque l'essentiel de ces flux ont pour destination les États-Unis - 60% de la population de la Floride est d'origine latino-américaine - et vers l'Europe. Les migrants quittent Cuba ou Haïti pour des raisons politiques et les États continentaux ainsi que les îles des Petites Antilles pour des raisons économiques. On observe également des flux internes au bassin, comme l'émigration de Haïtiens vers la République Dominicaine ou l'immigration de pays pauvres vers les territoires ultramarins de l'Union européenne qui offrent un meilleur niveau de vie que la moyenne régionale.

2. Une situation paradoxale dans la mondialisation

- Le bassin caraïbe est à la fois un carrefour et un angle mort dans la mondialisation. Les îles ont joué un rôle essentiel dans les échanges avec l'Europe et l'Amérique du Nord, mais l'avantage de l'insularité a disparu avec la modernisation des agricultures des pays développés. Les productions végétales sont concurrencées par d'autres régions du monde et le bassin pèse peu, au final, dans les échanges mondiaux de produits agricoles - sucre, produits tropicaux, etc. Même si l'Europe a conservé des liens privilégiés avec ses dépendances des Antilles, les courants d'échanges sont devenus secondaires. Les investissements existent pour mettre à niveau les sites portuaires, mais ils ne sont pas suffisants au regard de la compétition mondiale. À ce titre, le bassin caraïbe offre peu d'avantages comparatifs et peut être considéré comme un angle mort de la mondialisation.
- Le développement des activités touristiques peut toutefois redonner à la région une position de carrefour. La plupart des îles ont pris conscience de cet enjeu et favorisent le développement des infrastructures ainsi que la préservation des sites. C'est le cas en particulier aux Antilles, proches des centres émetteurs de l'Amérique du Nord (situés à 6/7 heures de vol) et même de l'Europe (7 à 8 heures). Les côtes des États bordiers de la mer des Caraïbes sont encore loin d'avoir développé tout leur potentiel dans le contexte d'un tourisme mondialisé en pleine expansion. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour le bassin.
- De même, l'existence de zones franches - industrielles, commerciales et de services - et de paradis fiscaux, ainsi que l'existence de pavillons de complaisance (Panama, Saint-Vincent), peuvent faire de la région un carrefour pour les flux de capitaux et les investissements. Les statuts dérogatoires accordés par de nombreux territoires insulaires montrent que la plupart des États de la région ont pris conscience de cet enjeu. Le développement d'un tourisme haut de gamme est un facteur supplémentaire du maintien et du développement d'activités financières de haut niveau.

3. Un espace dominé par la puissance états-unienne

- Les États-Unis ont pris le relais des anciennes puissances coloniales dans la région caraïbe. Cinq de leurs États sont contigus au bassin, Porto Rico est un État libre mais associé aux États-Unis et les Îles Vierges américaines sont une dépendance du pays. Les États-Unis sont la principale source d'IDE dans le bassin et ils sont également présents sur le plan militaire avec notamment les bases de Guantanamo, du Honduras et de Porto Rico et les Américains n'hésitent pas à intervenir militairement dans l'espace aérien et maritime d'États indépendants de la région pour lutter contre le trafic de drogue. Les firmes multinationales américaines sont présentes dans la quasi totalité du bassin et ont implanté des *maquiladoras* de l'autre côté de la frontière mexicaine. Enfin, le dollar est la principale monnaie régionale.
- Le bassin caraïbe est devenu le "prolongement naturel" des intérêts politiques et économiques des États-Unis. L'intégration croissante de la région dans la sphère d'influence des États-Unis a été concrétisée par le Caribbean Basin Initiative (CBI) lancé en 1982, l'Accord de libre échange Nord-Américain (ALENA) et le projet de Zone de Libre Échange des Amériques (ZLEA) lancé dans les années 1990. Ces initiatives sont destinées à contrer à la fois l'influence de l'Union européenne dans la région ainsi que les initiatives des États de la zone pour former une intégration régionale indépendante de l'influence américaine. Face à l'influence du géant américain, les tentatives d'intégration régionale comme l'Organisation des États de la Caraïbe (AEC) pèsent peu. Sans véritable portée politique ni même économique, cette organisation de coopération technique bénéficie d'une marge de manœuvre très faible. Les autres organisations

de coopération régionales (CARICOM, MCCA et OECO) ont également un poids très limité.

- Enfin, les États-Unis polarisent les flux de capitaux grâce à Miami, hub de rang mondial et capitale financière au niveau régional. Miami apparaît comme un point de passage incontournable entre les États-Unis, le bassin caraïbe et l'Amérique latine. Son aéroport international relie 70 villes latino-américaines et le port de Miami est le principal port de croisière au monde. Les nombreuses banques implantées dans la ville attirent les capitaux des grandes fortunes de la région : Miami bénéficie d'une législation spéciale autorisant les banques étrangères à y effectuer librement leurs transactions. Enfin, la ville représente un trait d'union entre le bassin et l'Amérique du Nord par le nombre de ses habitants d'origine latino-américaine et ses quartiers communautaires (*Little Havana*).

Conclusion

Le bassin caraïbe apparaît bien comme un espace de contact, une interface tant à l'échelle continentale que mondiale. Les nombreux contrastes (économiques, culturels, géopolitiques) qui traversent cet espace génèrent des flux de différente nature, des recompositions culturelles rapides, mais parfois également des tensions. À l'échelle du continent américain, la Caraïbe reste fortement polarisée par les États-Unis, malgré l'influence de l'Union européenne et de ce fait des anciennes métropoles européennes. En somme, la Caraïbe est largement intégrée dans les échanges internationaux et le processus de mondialisation quel que soit le niveau de développement des territoires. À l'échelle planétaire, d'autres régions du monde présentent des caractéristiques comparables d'interface comme la Méditerranée ou l'Asie de l'Est.